



SUD Rail obtient une prime de 1328 euros pour les salarié-es du Casi PSE

Il y a quelques semaines, SNCF Voyages a décidé d'octroyer une "prime d'intéressement" d'un peu plus de 1300 bruts aux cheminots de son périmètre. Dans la foulée, la délégation SUD Rail du personnel du CASI a écrit à la direction et aux élus leur demandant qu'une prime identique soit versée aux salarié-es du CASI PSE... sans attendre une lointaine commission paritaire qui ne décidera probablement de rien.

La réponse a été positive, **les salarié-es de notre CASI toucheront donc une prime de 1328 euros bruts sur la fiche de paie du mois de mai**, sous les conditions mêmes conditions qu'à SNCF Voyages :

- ◆ Être salarié-e du CASI PSE au 31 mars 2024 et avoir une ancienneté de 3 mois
- ◆ Ce montant est proratisé selon le temps de travail effectif
- ◆ Ce montant est proratisé au prorata du temps de présence du salarié-e sur les 12 derniers mois.

Une nouvelle fois, nous avons obtenu **les mêmes primes que celles touchées par les cheminots** (primes « Macron », Intéressement, Prime partage de la richesse, notamment). C'est normal selon nous, mais cela n'a pas été le cas dans les autres CASI et au CCGPF, parce que le collège employeurs de la commission paritaire refusant généralement de prendre position sur le sujet, laissant chaque CASI faire ce qu'il voulait.

C'est la même logique qu'avec l'**accord télétravail** qui a été mis en place sur PSE. Il n'est sans doute pas parfait, mais c'est un premier pas. Nous sommes le seul CASI où le télétravail est mis en place. Dans les autres CASI et au CCGPF, le télétravail reste tabou et aucune négociation n'a lieu.



Des délégué-es SUD-Rail, c'est utile !

➤ Le 12 avril, vous allez voter pour désigner vos élu-es au CSE de notre CASI ... C'est un moment important. Vous savez que des délégué-es SUD-Rail sont utiles pour défendre nos droits et en gagner d'autres !

➤ La période des élections est souvent celle où on fait des promesses. Nous préférons nous appuyer sur ce que nous avons fait lors du dernier mandat.

➤ Un engagement fort de la délégation SUD-Rail est de faire des comptes-rendus à l'issue de chaque réunion avec la direction... c'est normal que les collègues soient informé-es de ce qui les concerne ! Mais toutes les délégations ne le font pas...

➤ Lorsque des collègues ont besoin d'être accompagné-es face à la direction, nous les accompagnons, sans chercher à savoir s'ils/elles sont proches de nous.

➤ Alors, le 12 avril, renforcer et voter SUD-Rail, c'est un moyen de défendre vos droits !